Préparation Habilitation Electrique
Recyclage BE Manœuvre

OBJECTIFS
Maintenir ses acquis et ses connaissances sur le titre d'habilitation BE Manœuvre conformément à la norme NF C 18-510

PUBLIC
Toutes personnes chargées d'effectuer des manœuvres d'exploitation, de consignation ou d'urgence.

PRÉ-REQUIS
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
- Vidéo
- Support de cours
- Ouvrage ou installation type pour les travaux pratiques

MOYENS D'ENCADREMENT

L'AFPI Artois Douaisis atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

CONTENU DE LA FORMATION
• Retour d'expérience
• Citer les limites de son titre d'HABILITATION (autorisation et interdits, zones, ...)
- Réaliser les OPERATIONS correspondant à son titre d'HABILITATION.
- Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.
- Appréhender une ZONE DE VOISINAGE.
• Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux OPERATIONS de son titre d'HABILITATION.
- Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
• Citer les équipements de protection collective (barrière, ECRAN, banderole, etc.).
- Reconnaître les signalisations et les repérages associés.
• Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions.
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux OPERATIONS.
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
• Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS).
- Réaliser la MISE HORS TENSION pour son propre compte (PRE-IDENTIFICATION, SEPARATION, CONDAMNATION).
- Effectuer la VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- Réaliser une remise sous tension.
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT ELEMENTAIRE (pour les BS).
- Délimiter et signaler la ZONE D'INTERVENTION BT.
- Respecter et faire respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
• Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
• Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

SUIVI DE LA FORMATION
Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :
- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

EVALUATION / SANCTION
- Attestation
- Les acquis de formation feront l'objet d'une évaluation sous forme de QCM et de mises en situations pratiques.
- Avis d'habilitation après formation.

DURÉE
- En heure(s) : 11 heures
- En jour(s) : 1,5 jours

« Formation ouverte aux personnes en situation de handicap » (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)